

LES DÉFIS DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

La région Hauts-de-France, cinquième région la plus peuplée de France avec près de 6 millions d'habitants, est structurée autour de la Métropole Européenne de Lille, d'Amiens Métropole et d'un réseau de pôles urbains et ruraux. Grâce à sa position géographique stratégique et ses nombreuses infrastructures (ports, autoroutes et voies fluviales), elle est une région ouverte sur l'Europe.

Les défis de la région Hauts-de-France sont multiples. Il s'agit à la fois de produire davantage de valeur ajoutée sur le plan économique, de parvenir à augmenter le niveau de vie de l'ensemble de population sur le plan social mais aussi de décarboner toutes les activités et de s'adapter au changement climatique. Il s'agit également de rendre les territoires attractifs sur le plan démographique.

Ces défis doivent s'appréhender en comparaison au niveau national puis européen car les régions, en France, et en Europe, connaissent des défis semblables à des degrés différents. Par ailleurs, il faut également prendre en compte le fait que les défis sont interdépendants : par exemple, la croissance de la richesse produite doit être soutenable en termes d'émissions de gaz à effet de serre et sobre en terme de consommation énergétique.

POPULATION

**Population : 5 995 290 habitants soit
 9,2% de la population française**



ÉCONOMIE

PIB régional : 185,5 Md€



2 238 000 emplois

Part de la recherche : 1.1 %

SOCIAL

**Indice de développement humain :
 13^{ème} région hexagonale**



**Taux de pauvreté :
 18 %
 de la population
 régionale**

ENVIRONNEMENT

**Emissions régionales de
 Gaz à Effet de Serre**



**48 Mte-
 soit**

13 % des émissions nationales

La Région Hauts-de-France compte au 1er janvier 2021 près de 6 millions d'habitants ce qui en fait la 5ème région de France la plus peuplée (9,2 % de la population française). Le territoire régional, qui couvre 31 949 km², est structuré par une métropole à rayonnement européen, la Métropole Européenne de Lille qui compte plus de 1 million d'habitants, et de la métropole d'Amiens, métropole d'équilibre, ainsi que par un réseau de pôles urbains structurants. Le territoire régional est également composé d'un espace rural important irrigué par des pôles de proximité. La région est densément peuplée avec 188,5 hab/km².

La région, connectée à plusieurs pays et à l'Île-de-France, bénéficie d'une position géographique stratégique au niveau européen. Elle dispose d'une façade maritime ouverte comprenant 3 ports (Boulogne, Calais et Dunkerque), de nombreuses infrastructures routières et fluviales dont le futur canal Seine-Nord-Europe qui connectera le bassin de la Seine et les canaux de l'Europe du Nord. Les flux de marchandises et de transit, la part des entreprises multinationales et étrangères ou encore le nombre de nuitées confirment l'ouverture du territoire sur l'extérieur.

La région doit cependant relever plusieurs défis pour développer son activité économique, améliorer sa cohésion sociale, soutenir son dynamisme démographique et diminuer son impact climatique.

DEFI ÉCONOMIQUE : UNE RÉGION QUI BÉNÉFICIE DE SON OUVERTURE EUROPÉENNE MAIS PEINE A CRÉER D'AVANTAGE DE VALEUR

Du fait de la localisation de la région et de sa connexion avec des infrastructures de transport, le tissu productif régional est très intégré dans les chaînes de valeur européennes et mondiales autour de grands secteurs (les industries, l'agroalimentaire, la logistique...). La région accueille de nombreux investissements de grandes entreprises, souvent étrangères (Toyota, Arcelor Mittal, AGCO...) de même qu'elle a vu grandir des entreprises familiales aujourd'hui multinationales (Roquette Frères, Bonduelle, Auchan...). Ce tissu est complété actuellement par les projets d'implantation de gigafactories (usines de fabrication de batteries des véhicules électriques).

Avec un PIB de 185,5 milliards d'euros en 2022¹, la région Hauts-de-France se situe au sixième rang des régions françaises derrière Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Nouvelle Aquitaine et Occitanie. Son PIB par habitant en SPA (standard de pouvoir d'achat) est inférieur de 20 % à la moyenne européenne. La région est donc considérée par l'Europe comme une région en transition dans le cadre de la politique de cohésion. Cependant le PIB par emploi est très proche de celui constaté dans les régions hors Île-de-France.

¹ Eurostat, PIB brut par région

² Insee note PIB des Hauts-de-France 2022

³ Eurostat

⁴ Données SIRENE, traitement [Agence Hauts-de-France, REPERE n°34](#)



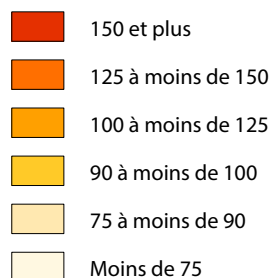
Ceci s'explique par un nombre d'emplois offerts insuffisants sur le territoire d'observation rapporté à la population active résidente. Ce ratio s'élève dans la région à seulement 93 % en 2018, soit le plus faible de France métropolitaine derrière Grand Est, et 3,5 points inférieur à la France de province (96,5 %)². Cela signifie que le nombre de personnes en emploi travaillant en dehors de la région est plus important que celui des personnes entrant dans la région pour y travailler. Avec 127 600 navetteurs vers la région parisienne (contre 18 200 dans le sens inverse), ces actifs contribuent au PIB francilien et non à celui des Hauts-de-France.

En plus d'une densité d'emplois plus faible que dans d'autres régions, un taux d'activité inférieur et un taux de chômage plus élevé sont révélateurs de difficultés sur le marché régional de l'emploi. En effet, la région compte 37 emplois pour 100 habitants alors que la moyenne nationale française est de 42 pour 100 habitants. Le taux d'activité reste en deçà du niveau national (respectivement 72 % et 74,7 % en 2018) malgré un rattrapage important ces dernières années, en lien avec la progression de l'activité féminine. Enfin, le taux de chômage se situe à un niveau supérieur à celui de la France : 8,8 % en moyenne en 2022 contre 7,1 % en France métropolitaine.

L'économie productive est relativement présente en région. La région compte 2,328 millions d'emplois, tous secteurs confondus. L'industrie dispose d'un poids important dans l'économie régionale (13,6 % des emplois contre 10,3 % en France). La région dispose de plusieurs spécificités industrielles

Produit intérieur brut régional SPA* par habitant en % de la moyenne de l'UE27 en 2022

PIB aux prix courants du marché
par région NUTS 2



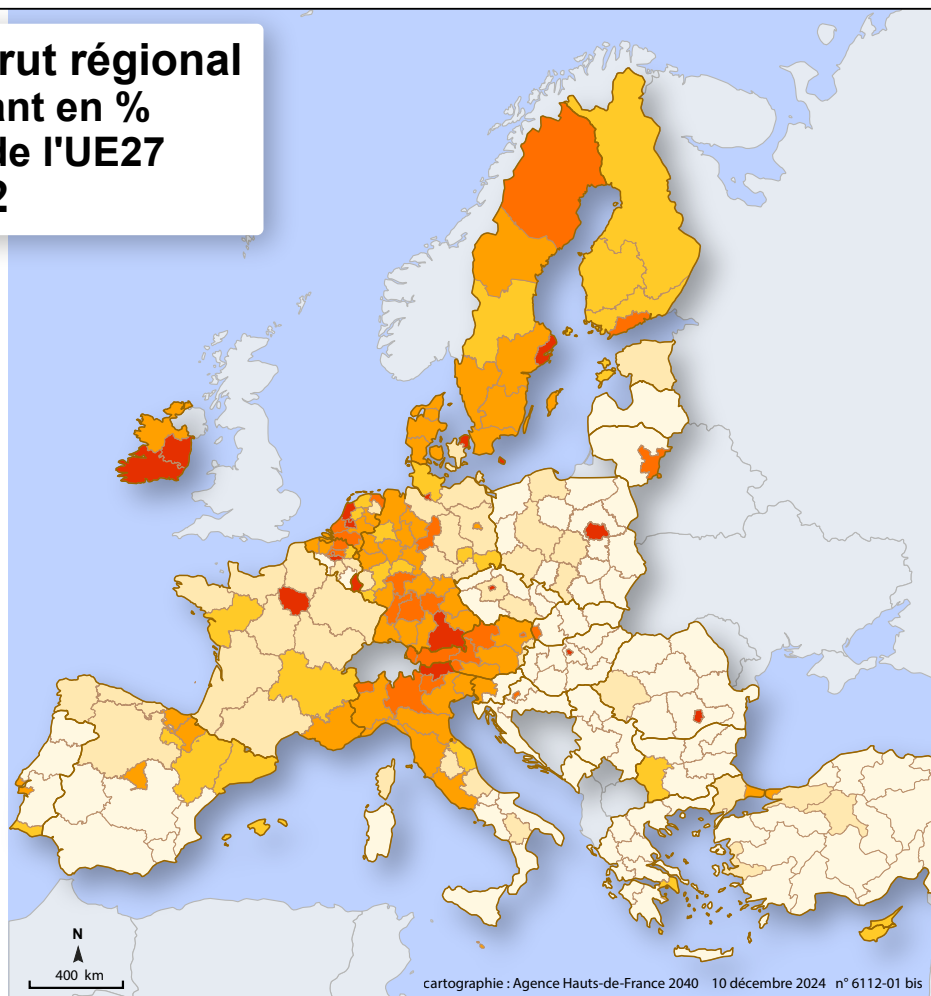
SPA* : Standard de pouvoir d'achat

Le standard de pouvoir d'achat (SPA) est une unité monétaire artificielle qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays. Ainsi, un SPA permet d'acheter le même volume de biens et de services dans tous les pays.

Cette unité permet des comparaisons significatives en volume des indicateurs économiques entre les pays.



Sources :
Données extraites le 12/04/2024 15:21:12
depuis [ESTAT] (carte du 23 mai 2024)



cartographie : Agence Hauts-de-France 2040 10 décembre 2024 n° 6112-01 bis

sectorielles (le textile, la plasturgie, le verre, le raffinage, la chimie, la pharmaceutique, la sidérurgie) et occupe une place de leader dans la production automobile (1 voiture sur 3 est produite en région). Elle connaît aujourd'hui une attractivité des investissements directs étrangers qui poursuit le développement de cette économie productive. Après Grand Est, les Hauts-de-France sont la deuxième région de province pour l'implantation des multinationales étrangères. Ces dernières emploient 16 % des salariés de la région (164 500 salariés), contre 12 % en province.

En revanche, l'industrie régionale est fortement consommatrice d'énergie. Par ailleurs, la recherche/développement reste modérée : elle représente 1,1 % du PIB régional, taux le plus faible des régions métropolitaines françaises. A l'échelle européenne, la région se situe dans une position intermédiaire et fait partie des « innovateurs modérés » (Regional Innovation Scoreboard 2023).

L'économie régionale se structure autour de 344 000 entreprises en intégrant les établissements sans salarié. Les entreprises de moins de dix salariés représentent 18 % de ces établissements³. Cette part monte à 83 % si l'on exclut les établissements sans salarié révélant le poids de l'économie de proximité qui représente plus de 3 emplois sur 5. Cependant ce chiffre reste plus faible que la moyenne en France : 22,2 pour 100 habitants contre 23,4.

La création d'entreprises s'est développée au cours de la dernière décennie favorisée notamment par des formes nouvelles (auto-entrepreneuriat, micro-entreprise). La région a atteint un record en matière de créations d'entreprises en 2021 avec 52 000 créations recensées⁴.

Pour autant, l'entrepreneuriat reste en retrait au sein de la région au regard de la population active. Ainsi la part de travailleurs indépendants dans l'emploi total est la plus faible de France (9,4 % contre 12,8 %). Cette position ne s'explique qu'en partie par le poids moins important dans l'économie régionale de secteurs clés pour les indépendants tels que l'agriculture, la construction et l'immobilier. Depuis 2014, si le nombre de ces travailleurs indépendants augmente à la faveur du succès du micro-entrepreneuriat, cette tendance est plus modérée en Hauts-de-France qu'en France de province.

⁵ Scénario central Omphale INSEE 2022

⁶ Voir le Repères Hauts-de-France N° 38, « Une potentielle perte de jeunes de 15 à 39 ans en Hauts-de-France d'ici 2050

DÉFI DÉMOGRAPHIQUE : UNE STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE AMENÉE À ÊTRE PROFONDÉMENT MODIFIÉE CES PROCHAINES ANNÉES AVEC NOTAMMENT UN VIEILLISSEMENT INÉLUCTABLE

La région des Hauts-de-France est la cinquième région la plus peuplée et la deuxième région la plus jeune. Elle compte près de 6 millions d'habitants, soit 9,2 % de la population de France hexagonale. Plus d'un million de jeunes âgés de 15 à 29 ans y habitent. Par ailleurs, la population régionale est vieillissante : plus de 1,1 million d'habitants ont 65 ans ou plus, soit environ 18 % de la population régionale.

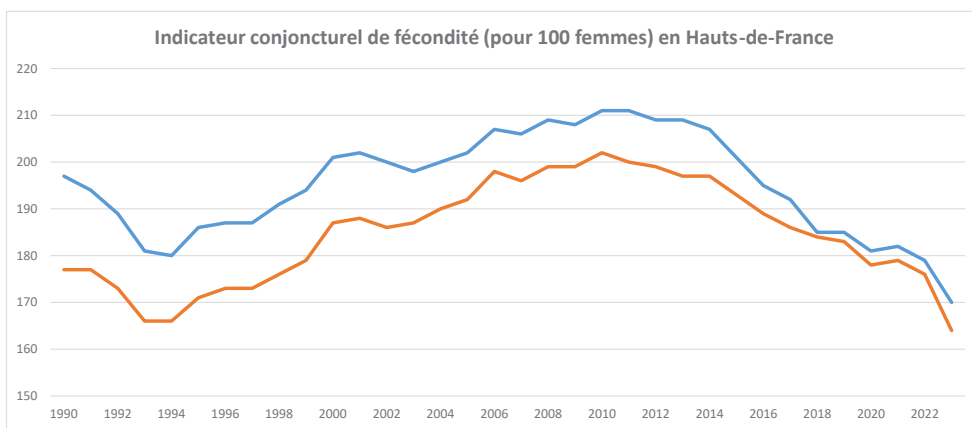
Depuis 2015, le nombre d'habitants n'a pas augmenté, contrairement à ce qui est observé à l'échelle de la France hexagonale (+0,3 % en moyenne par an). Pourtant, la région gagnait encore 11 400 habitants en moyenne par an entre 2010 et 2015.

L'excédent naturel, qui ne cesse de se réduire, ne compense plus le déficit migratoire le plus élevé de France hors Ile-de-France. Le fléchissement du solde naturel est le résultat de la baisse des naissances, avec une fécondité qui a récemment rejoint les standards nationaux. Cela va de pair avec une légère hausse des décès en lien avec le vieillissement des générations nombreuses du baby-boom.

Si les tendances démographiques actuelles se prolongent⁵, la région Hauts-de-France compterait 5 768 100 habitants à l'horizon 2050, ce qui représente 275 700 personnes en moins par rapport à 2018 (-4,6 %). La perte de population serait particulièrement marquée parmi les 15-39 ans dont le nombre devrait décroître d'environ 221 000 habitants, soit près de -12 %⁶.

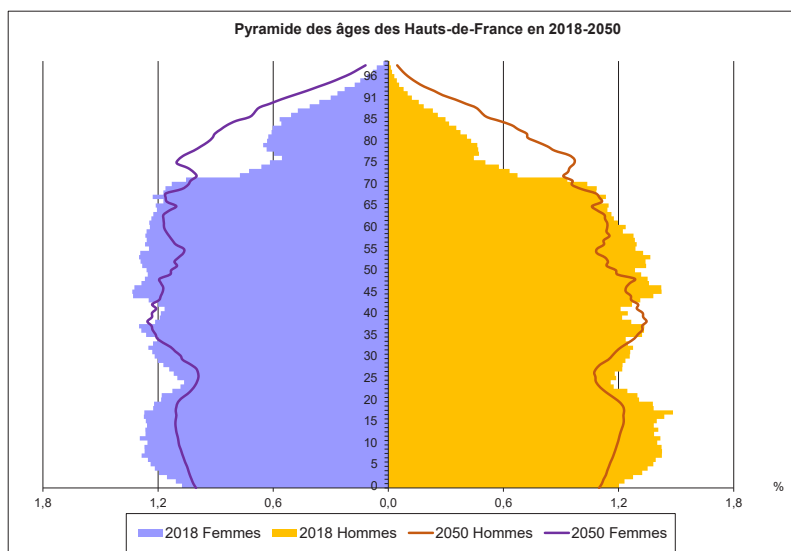
En 2050, la région compterait près de 1,5 million d'habitants âgés de 65 ans et plus contre 1,1 million aujourd'hui ; La structure de la population en serait modifiée, les 65 ans et plus représenteraient 25,3 % des habitants, soit 7,5 points de plus qu'en 2018, tandis que la part des 15-39 ans passerait de 31,0 % en 2018 à 28,7 % en 2050.

La croissance du nombre de séniors devrait être principalement portée par celle des plus âgés : la population des 85 ans et plus (la plus exposée au risque de dépendance) pourrait doubler : près de 320 000 en 2050 contre 164 000 en 2018 (avec une part dans la population régionale augmentant de 3 à 6 %).



Source : INSEE, Etat civil

Note de lecture : En Hauts-de-France, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,7 enfant par femme en 2023



Source : INSEE Omphzlr 2022, scénario central et calculs Agence Haus-de-France 2040

DÉFI SOCIAL : UNE RÉGION CONFRONTÉE À D'IMPORTANTES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES

Sur le plan du développement humain, la région Hauts-de-France apparaît dans une situation difficile. À l'échelle des 13 régions de France hexagonale, les Hauts-de-France occupent la dernière position au regard de l'indice de développement humain (IDH-2). Avec un IDH-2 de 0,675 en 2020, elle se situe derrière la Normandie (0,700) et la Bourgogne-Franche Comté (0,723). A contrario, l'Île-de-France (0,801) et la région Auvergne-Rhône-Alpes (0,773) occupent la tête de ce classement.

Ce résultat s'explique en partie par un important retard en termes d'espérance de vie à la naissance : en région Hauts-de-France, celle-ci est de 78,1 années pour les hommes contre 80,1 années en moyenne pour la France hexagonale, 84,2 années pour les femmes contre 85,8 en moyenne hexagonale en 2023.

La région Hauts-de-France a également le niveau de vie le plus faible de toutes les régions françaises : en 2020, le revenu disponible médian y est de 20 820 € contre 22 400 € pour la France hexagonale.

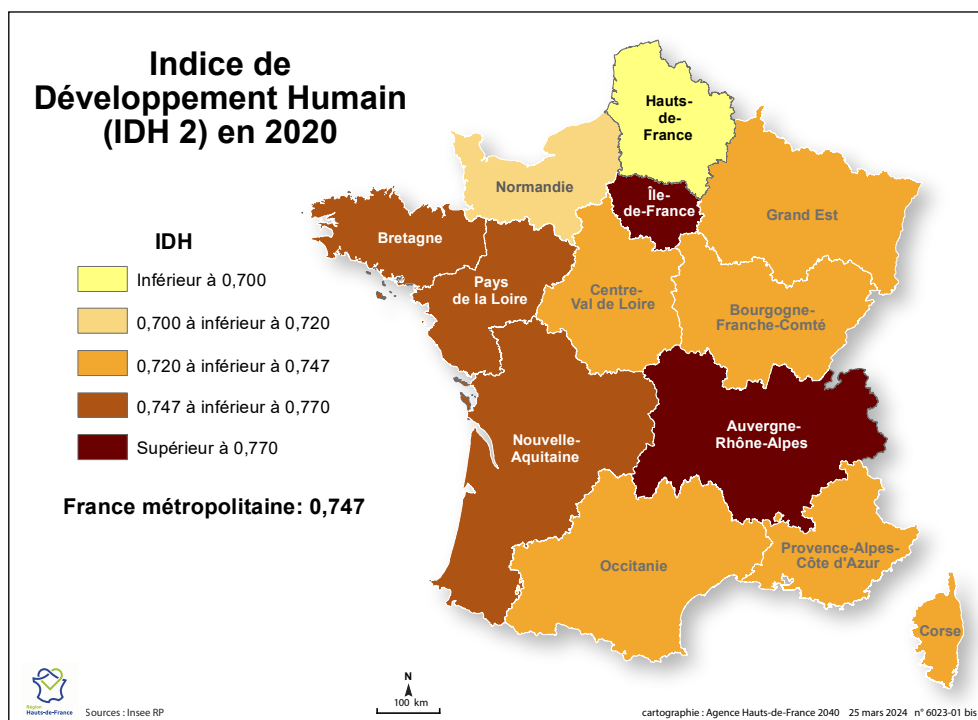
Concernant le niveau d'éducation, la région a la part de non ou peu diplômés dans la population non scolarisée de 15 ans ou plus la plus élevée des régions hexagonales devant la Normandie et Grand-Est (24,8 % contre 20,7 % en moyenne hexagonale).

Les Hauts-de-France combinent un développement humain en retrait avec un taux de pauvreté monétaire particulièrement élevé.

En 2021, 18 % de la population régionale vit sous le seuil de pauvreté monétaire⁷, contre 14,9 % en France hexagonale. Les Hauts-de-France sont la deuxième région de France hexagonale la plus exposée à la pauvreté monétaire avec trois départements sur cinq parmi les plus concernés au niveau national. La pauvreté monétaire y est cependant moins intense, les ménages pauvres étant moins éloignés du seuil de pauvreté. Parmi les facteurs explicatifs de cette modération de l'intensité de la pauvreté, on peut évoquer le recours plus important des personnes pauvres de la région aux minima sociaux, ainsi qu'un montant moyen de l'ensemble des prestations sociales, incluant les minima sociaux, supérieur à la moyenne métropolitaine. Dans les Hauts-de-France, la pauvreté concerne ainsi des personnes dont le niveau de vie est plus souvent proche du seuil de pauvreté de France métropolitaine que dans la plupart des autres régions.

Si les familles monoparentales et les jeunes sont particulièrement touchés, d'autres types de ménages sont concernés par ces difficultés, comme les ménages retraités qui constituent plus du quart des ménages pauvres ou les ménages éloignés de l'emploi vivant en social qui regroupent 23,2 % des ménages pauvres en région contre 17,2 % au niveau national⁸.

Comparé au niveau européen, le taux de risque de pauvreté en Hauts-de-France est supérieur de 2,7 points à la moyenne UE-27⁹.



⁷ Un ménage (ou un individu) est pauvre lorsque le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, soit 60 % du niveau de vie médian. En 2021, le seuil de pauvreté est de 1 158 euros

⁸ Voir l'INSEE Analyses Hauts-de-France N° 159

⁹ Le taux de risque de pauvreté calculé par EUROSTAT est défini comme la part des personnes ayant un revenu disponible équivalent (après transferts sociaux) inférieur au seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national après transferts sociaux.

La région Hauts-de-France se caractérise par un poids global des prestations sociales plus important dans le revenu disponible des ménages (7,7 % contre 5,5 % au niveau national). La redistribution est un important facteur de réduction des disparités au sein des revenus déclarés par les ménages, et c'est dans la région que la réduction des disparités induite par la redistribution est la plus marquée.

L'aspiration à la qualité de vie devient de plus en plus un levier d'attractivité territoriale. Elle peut être appréhendée en tenant compte non seulement de la situation sociale des habitants mais aussi des caractéristiques propres aux espaces de vie eux-mêmes comme la présence d'équipements.

L'accès aux équipements de la vie courante constitue un élément important de la qualité de vie de la population. La moitié de la population régionale met moins de 3,2 minutes en voiture pour accéder au panier de vie courante¹⁰, temps équivalent à celui qui prévaut en France hexagonale hors Île-de-France. Cela place la région en quatrième position hors Île-de-France en termes d'accessibilité au panier de vie courante, derrière d'autres régions fortement peuplées telles que l'Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes. Le caractère urbain de la région explique en grande partie cette position. A l'échelle régionale, les jeunes, les seniors et les parents peuvent également accéder relativement facilement à des équipements et le déploiement des Maisons de services au

public (MSAP) permet de réduire le temps d'accès aux services publics sur l'ensemble du territoire régional.

Des enjeux spécifiques existent néanmoins autour de l'offre de soins, et notamment l'accès aux spécialistes : on compte 143,3 spécialistes pour 100 000 habitants contre 168,5 en moyenne nationale, soit la sixième densité la plus faible parmi les régions hexagonales. Les plus forts déficits sont observés en rhumatologie, dermatologie, ophtalmologie, ou chez les chirurgiens ORL. La région est également caractérisée par la plus faible densité de chirurgien-dentiste.

Le logement est une autre dimension importante des conditions de vie des habitants. Les dépenses énergétiques liées au logement fragilisent un ménage sur cinq. Dans les Hauts-de-France, 448 000 ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique, c'est-à-dire qu'ils consacrent plus de 8 % de leur revenu disponible aux dépenses énergétiques de leur logement. Avec 4 points de plus que la moyenne de France hexagonale hors Ile-de-France (19 % contre 15 %), la région est la troisième la plus exposée derrière Grand Est et Bourgogne Franche-Comté.

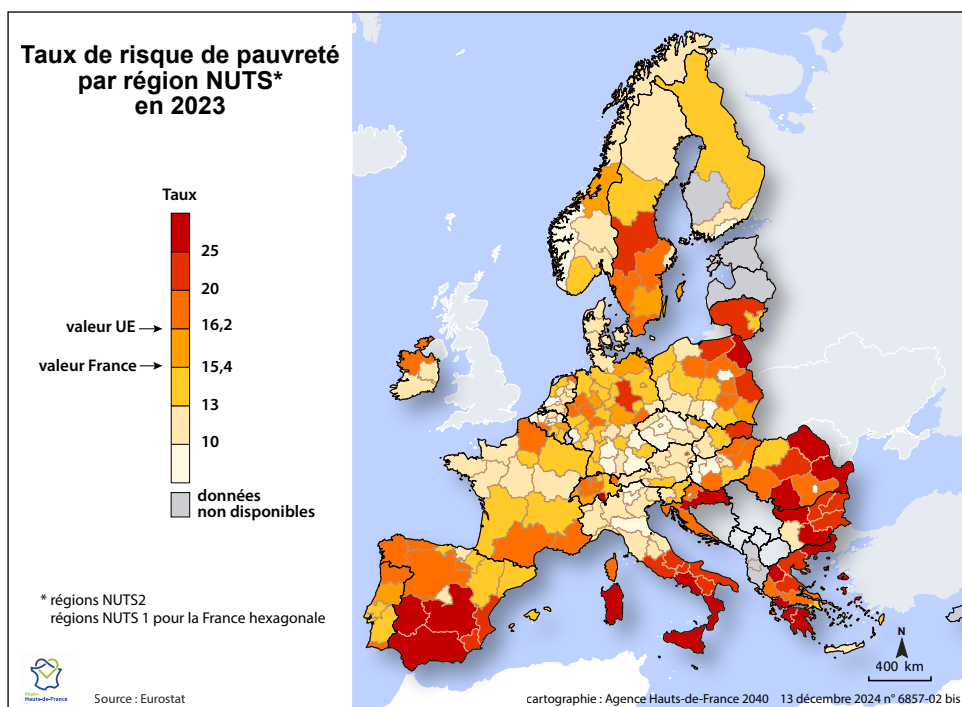
L'accès à la propriété est devenu plus difficile : la part des ménages modestes au sein des primo-accédants a diminué de 9 points ces trois dernières années.

L'Indice de Développement Humain (IDH) décliné à l'échelle des territoires de la région Hauts-de-France

L'Agence HDF réalise des déclinaisons territoriales de l'Indice de Développement Humain. Cet indice composite, promu par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), constitue une mesure du développement d'un territoire en intégrant 3 capacités essentielles au bien-être : la santé, le niveau d'éducation et le niveau de vie.

Ces différentes variantes territoriales de l'IDH constituent des outils de pilotage et de suivi des stratégies régionales comme le SRADET ou la dynamique REV3. Elles sont régulièrement utilisées et croisées avec d'autres indicateurs pour élaborer des diagnostics territoriaux.

Pour en savoir plus : <https://2040.hautsdefrance.fr/de-fortes-disparites-de-developpement-humain-au-sein-des-hauts-de-france/>



¹⁰ Le panier « vie courante » comprend 22 équipements retenus en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage : banques et caisses d'épargne, école de conduite, coiffure, restaurant, police-gendarmerie, bureau de poste, supermarché, boulangerie, librairie, station-service, épicerie, collège, école maternelle, école élémentaire, médecin omnipraticien, chirurgien-dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, service d'aide personnes âgées, salle ou terrain multisports.

DÉFI CLIMATIQUE : UNE RÉGION ÉNERGIVORE DU FAIT DE SES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET MENACÉE PAR LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La région Hauts-de-France, comme tous les territoires, est confrontée aux impacts du changement climatique. Ses caractéristiques, notamment son tissu économique, posent l'enjeu de la transition des énergies fossiles vers des énergies moins carbonées afin de participer aux objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

Le changement climatique a déjà des effets sur le territoire régional. Il contribue en outre à exacerber les risques déjà présents. En effet, on considère que la température moyenne augmente relativement rapidement : une hausse de 2° des températures moyennes est déjà constatée dans certaines zones du territoire (Lille, Beauvais) tandis que le niveau de la mer a déjà gagné 10 cm sur le littoral et que le nombre de jours de gel est en nette diminution¹¹.

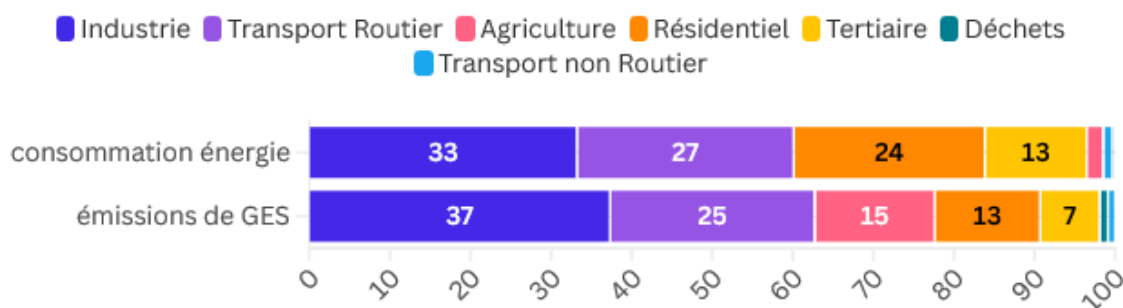
Le changement climatique déjà à l'œuvre renforce les risques présents en région : les inondations, les submersions marines, les mouvements de terrain dus aux retraits-gonflements des argiles présents dans les sols. Aujourd'hui, 58 % des communes des Hauts-de-France sont déjà exposées à des risques climatiques. Les inondations représentent le premier risque naturel en région.

La région connaît un risque spécifique lié à son littoral qui est exposé à des pressions multiples : l'érosion côtière qui se manifeste aujourd'hui sur 35 % du littoral et la submersion marine.

Comprenant de nombreux sites industriels parmi les secteurs les plus consommateurs d'énergie en France, la région atteint une consommation finale énergétique de 183 000 GWh en 2021. Cela représente 11 % de la consommation finale énergétique nationale. L'industrie est le premier secteur consommateur avec 1/3 de la consommation totale. Cela montre le poids des secteurs énergivores tels que la sidérurgie, l'industrie de production de minéraux ou l'agroalimentaire. La région accueille en effet de nombreux sites et installations classées au regard de la protection de l'environnement. Le transport routier apparaît en second à la faveur de déplacements domicile-travail plus longs que dans d'autres régions et des importants flux traversant la région. L'industrie a vu sa consommation baisser de 15 % depuis 2012 alors que d'autres secteurs sont restés stables ou ont augmenté : tertiaire et transports.

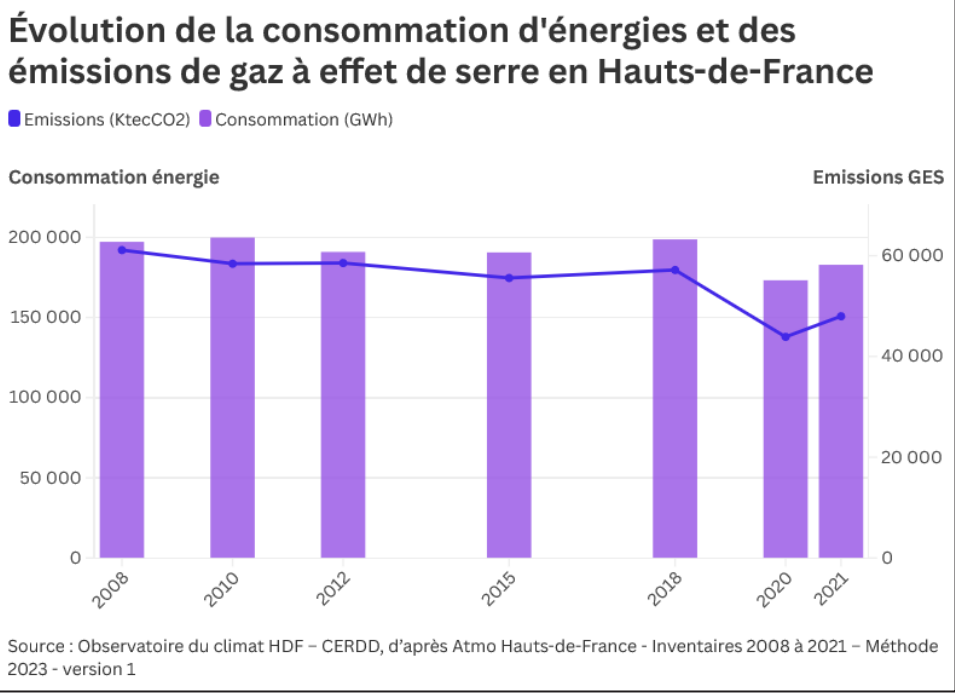
Une part des énergies consommées étant issues des énergies fossiles, le poids de la région dans les émissions de gaz à effet de serre est important. Les émissions régionales directes de GES s'élèvent à 48 Mt éq. CO₂, soit 13 % des émissions nationales (2021). Le secteur industriel est prépondérant dans ce domaine (37 %) même s'il connaît une forte baisse : -24 % de 2015 à 2021. La tendance globale est à la baisse (-14 % entre 2015 et 2021). Seuls les transports routiers et non routiers ne suivent pas la tendance de baisse globale et sont en légère hausse.

Part de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activités (2021)



source: Observatoire climat HDF – CERDD, d'après Atmo Hauts-de-France / Inventaires 2008 à 2021 – Méthode 2023

¹¹ CERDD, Tour d'horizon Climat Energie, 2022



Enfin, la région contribue à l'atténuation du changement climatique. En 12 ans, la production régionale d'énergies renouvelables a plus que doublé, passant de 14 000 à 29 000 GWh en 2021. Le taux de couverture des EnR (total des EnR produites sur la consommation finale énergétique) représente 15,9 % en 2021 dans les Hauts-de-France. Par ailleurs, le bilan des flux de carbone (moyenne annuelle sur la période 2012-2018) fait apparaître une séquestration nette de 2 millions de t éq. CO₂/an, résultat de la différence entre les entrées et sorties de carbone dans les sols et la biomasse (essentiellement par la forêt).

DES DÉFIS MULTIPLES ET INTER-DÉPENDANTS

En synthèse, sur la partie climat, les défis sont de poursuivre les efforts de réduction des gaz à effet de serre, de diminuer l'usage des énergies carbonées et adapter le territoire aux

effets du changement climatique. Pour la partie démographie, les enjeux sont de s'adapter au vieillissement de la population et de permettre aux territoires de rester attractifs.

Sur le plan social, la montée en qualification est un enjeu prégnant pour les Hauts-de-France, tout comme l'amélioration de l'espérance de vie des habitants.

Enfin, sur le plan économique, il s'agit d'augmenter la création de richesses, l'entrepreneuriat et la recherche et innovation.

Par ailleurs, il faut également prendre en compte le fait que les défis sont interdépendants : par exemple, la croissance de la richesse produite (enjeu économique) doit être soutenable en termes d'émissions de gaz à effet de serre et sobre en termes de consommation énergétique (enjeu climatique). Cette richesse doit également permettre d'augmenter la qualité et le niveau de vie (enjeu social) tout en contribuant à maintenir la population dans les territoires (enjeu démographique).

Rédaction | Christophe Meulemans | christophe.meulemans@hautsdefrance.fr

| Grégory Marlier | gregory.marlier@hautsdefrance.fr

Agence Hauts-de-France 2020-2040 - Service Observatoire et Prospective

Coordnatrice de publication | Sylvie Delbart | sylvie.delbart@hautsdefrance.fr

Agence Hauts-de-France 2020-2040

Retrouvons-nous sur



<https://2040.hautsdefrance.fr/>

